

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Madame LE CLOIREC, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2200521	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 8 décembre 2021 par laquelle l'OFII a rejeté son recours dirigé contre la décision du 9 septembre 2021 mettant en oeuvre une contribution spéciale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SALAMA-SO Maître BARTI Antoine	Maître NAVY Sanjay Maître BARTI Antoine
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	Directeur Ministre
02)	DOSSIER N° 2206101	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision de la DGFIP en date du 15 juillet 2022 portant rejet implicite de l'opposition à exécution du titre de perception relatif à la mise en oeuvre par le directeur de l'OFII de la contribution spéciale et forfaitaire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SALAMA-SO Maître BARTI Antoine	Maître NAVY Sanjay Maître BARTI Antoine
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	Directeur Ministre

11 heures 30

03)	DOSSIER N° 2203226	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 12/04/2022 par laquelle l'OFII a mis en oeuvre les contributions spéciale et forfaitaire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CHAUFFAGE SERVICES MAINTENANCE ET ENTRETIENS	LEUPE VERHOEVEN DHORNE AVOCATS (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	Directeur Ministre
04)	DOSSIER N° 2204635	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 10/05/2022 par laquelle l'OFII a mis en oeuvre les contributions spéciale et forfaitaire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS LE CH'TI RESTO	Maître SAINTILAN Gwenael (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	Directeur Ministre
05)	DOSSIER N° 2208663	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision n° 220634 de mise en oeuvre des contributions spéciale et forfaitaire, rendue par l'OFII le 15/09/2022, sur la base de laquelle ont été émis le 29/09/2022 deux titres de perception pour des montants respectifs de 7 230.00 euros et 22 560.00 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	JOLOF CONSTRUCTION	
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	Directeur Ministre

11 heures 30

06)

DOSSIER N° 2311398

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande la réparation du préjudice subi par la Société civile immobilière AMA du fait des désordres causés par un ouvrage appartenant à la Métropole Européenne de Lille.

Nom des parties

Demandeur

SOCIÉTÉ AMA
GROUPAMA NORD EST

Défendeur

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Représentants des parties

SCP MASSON ET DUTAT (Cour)
SCP MASSON ET DUTAT (Cour)
Maître TEBOUL Michel

Arrêté le 05/06/2026

Le président du tribunal